



FLASH INFO BIOLOGIE RECOURS 07 juillet 2026

DIAGNOSTIC ET SUIVI DES PATIENTS VIVANTS AVEC LE VIH, ACTUALISATION DES PRATIQUES

A compter du 06/07/2026, suite à l'arrêt de la technique HIV Duo Ultra (Vidas), le laboratoire de virologie du CHU de Lille réalisera la technique de sérologie de dépistage VIH1/2 uniquement sur automate Alinity (HIV Ag/Ab Combo Reagent Kit, Abbott).

Pour rappel, conformément aux recommandations françaises pour le diagnostic de l'infection VIH (Recommandations de mars 2024) :

- (I) Le dépistage de l'infection par le VIH-1 repose sur la sérologie. Il s'agit du test de référence qui détecte de façon simultanée les anticorps anti-VIH-1, anti-VIH-2 et l'antigène p24.
- (II) Lorsque la sérologie de dépistage est positive, il est recommandé de réaliser d'emblée un immunoblot sur le même prélèvement. Afin de faciliter la prise en charge de vos prélèvements, merci de nous indiquer sur le bon d'envoi le résultat de la sérologie de dépistage et la technique utilisée lors de l'envoi d'un immunoblot.
- (III) Devant une suspicion de primo-infection, il est utile de réaliser d'emblée une quantification de l'ARN VIH-1 plasmatique (voire sérique) dès que possible.

Ainsi, la charge virale VIH-1 est désormais réalisable sur sérum au CHU de Lille, dans les contextes de découverte ou de primo-infection récente.

Concernant l'envoi de prélèvements pour **génotypages de résistance VIH**, nous vous rappelons que l'analyse est réalisable pour :

- une charge virale ARN > 150 copies / mL.
- une quantification de l'ADN total du VIH-1 > 200 copies / 1 000 000 de cellules.

Pour tout génotypage, merci de compléter la nouvelle fiche de renseignements cliniques disponible sur notre catalogue des analyses : https://biologiepathologie.chu-lille.fr/fichiers/SIL-FE-VIR-3011_0.pdf

En cas de questions, vous pouvez nous écrire par mail à l'adresse suivante :

virologie-biologistes@chu-lille.fr

Nous sommes également disponibles par téléphone en passant par le standard du secrétariat de microbiologie : 03 20 44 69 30

RAPPEL: DEMANDE D'ANCA OU ANTI-MBG EN URGENCE

Pour toute recherche d'**ANCA ou anti-MBG demandée en URGENCE**, merci de faire figurer sur le sachet le caractère urgent de la demande. Le non-respect de cette consigne peut entraîner un retard dans la prise en charge du prélèvement. Pour rappel, l'ensemble de la procédure à suivre est décrite dans notre catalogue des analyses :

[Pôle Biologie Pathologie Génétique > ANCA & anti MBG à réaliser en urgence en semaine, les WE et jours fériés](#)

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, nous vous informons que les données recueillies par l'intermédiaire d'un formulaire ou autre ne saurait en aucun cas être transmises, à titre gratuit ou onéreux, à des tierces personnes physiques ou morales. Vous pouvez à tout moment accéder aux informations personnelles vous concernant et détenues, demander leur modification ou leur suppression par l'envoi d'un e-mail à secretariatcbp@chu-lille.fr

Rue Paul Nayrac

59037 LILLE Cédex

Secrétariat : 03 20 444 555

Facturation : 03 20 444 070

Logistique : 03 20 444 384

Télécopie : 03 20 446 962

secretariatcbp@chu-lille.fr

facturationcbp@chu-lille.fr

logistiquecbp@chu-lille.fr

<http://biologiepathologie.chu-lille.fr/>

Page 1 / 1

Laboratoire.analysesexterieures@chu-lille.mssante.fr

